

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA  
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

1040 BRUXELLES, LE 05-09-1994  
RUE DE LA SCIENCE, 43  
02/238.86.11

-----  
Direction générale de la formation,  
de la promotion sociale,  
de l'enseignement à distance et  
des allocations et prêts d'études  
-----

-----  
Direction d'administration de  
l'enseignement de promotion sociale,  
de l'enseignement à distance et  
des allocations et prêts d'études  
-----

-----  
Service de l'enseignement  
de promotion sociale  
-----

MONSIEUR VLAEMINCK, G.  
ADMINISTRATEUR DELEGUE  
CPEONS

RUE DES HALLES, 13  
1000 BRUXELLES

Ref.: *V.D.* / 2214005 / Dossier pédagogique 1148

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1  
-----  
Unité de formation : BRASAGE : BRASURE FORTE (CONVENTION)  
Partenaire: OUVRIERS BRASEURS  
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE  
TRANSITION  
Code Référence : 341104021X1  
  
Etablissement : INSTITUT PROVINCIAL DES ARTS ET METIERS  
-----  
RUE FERDINAND DELCROIX, 33  
1400 NIVELLES

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous-rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

  
F. De Laet.

-----  
Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de  
Mme Wilkin (tél:02/238.86.43) ou Melle Schets (tél:02/238.86.54)

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOCUMENT 8 BIS      DOSSIER PEDAGOGIQUE      UNITE DE FORMATION**

1. La présente proposition émane du réseau (1)

**Provincial et communal**

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination :            **Institut Provincial des Arts et Métiers**  
 adresse complète :      **rue F. Delcroix, 33,**  
    **1400 NIVELLES**  
 n° de matricule :        **2.214.005**  
 n° de téléphone :        **067/21.37.14**

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code :    34 11 04 021 X1	(3)
---------------------------	-----

**BRASAGE:BRASURE FORTE**

*- (CONVENTION OUVRIERS BRASEURS) -*

3. Finalité de l'unité de formation :  
 repris en annexe n°1 de 1 page (2)

4. Capacités préalables requises :  
 repris en annexe n°2 de 1 page (2)

5. Classement de l'unité de formation.

0 (1) enseignement secondaire :	<b>transition</b>
degré :	<b>supérieur</b>

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement :  
 repris en annexe n°3 de 1 page (2)

7. Programme de (des) cours :  
 repris en annexe n°4 de 1 page (2)

8. Fixation des capacités terminales :  
 repris en annexe n°5 de 1 page (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours :  
 repris en annexe n°6 de 1 page (2)

- (1) Biffer les mentions inutiles
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration

- (4) Soit CG, CT, CTPP, PP ou CPPM
- (5) 1 période = 50 minutes.

10. Horaire de l'unité de formation :

3.1. Dénomination des cours	classement	code U	nombre de périodes
Travaux pratiques	P.P.	C	12
3.2. Part d'autonomie	Auto	P	3
	Total de périodes	✓	15

11. Date de la proposition du P.O. :

4 - 03. 94

Transmise par le réseau

le : 8.06.94

Signature du :

Chef d'établissement de la C.F. (1)  
Au nom de la députation permanente  
Représentant du P.O. / subventionnante  
Le chef de service / directeur  
Cours de Promotion Sociale,  
Ch DE RYCKER

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Date : 2.07.94

Signature :

13. Décision : **ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)**

Motivation de la décision

OBSERVATIONS  
ENCONTRÉES

date : 26 AOUT 1994

Signature :

J. Meunier  
Administrateur Pédagogique

- (1) Biffer les mentions inutiles
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration

- (4) Soit CG, CT, CTPP, PP ou CPPM
- (5) 1 période = 50 minutes.

**BRASAGE: BRASURE FORTE**

*(CONVENTION OUVRIERS BRASEURS)*

**FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

FINALITES GENERALES.

Conformément aux principales finalités définies dans l'article 7 du Décret du 16 avril 1991, paru au Moniteur Belge le 25 juin 1991, organisant l'Enseignement de Promotion Sociale. l'unité de formation devra:

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

FINALITES PARTICULIERES.

A partir de situations vécues par les élèves dans la réalité de l'atelier et des chantiers, en prenant connaissance et en pratiquant les règles de l'art de bâtir et du bel ouvrage, l'élève sera capable de:

- Prendre connaissance et comprendre la réalisation d'une brasure forte.
- Déterminer le mode d'exécution de l'opération et la réaliser correctement.

**BRASAGE: BRASURE FORTE**

*(CONVENTION OUVRIERS BRASEURS)*

**CAPACITES PREALABLES REQUISES**

**2.1 CAPACITES**

L'élève doit être capable de :

Ayant mis à la disposition de l'étudiant, deux bandes de métal à fixer sur un support de voliges.

- Réaliser une brasure fine.

L'étudiant a à sa disposition :

- les feuilles de métal
- la brasure
- le décapant
- sel d'ammoniaque
- seau d'eau avec chiffon

L'étudiant doit être capable d'évaluer :

- la bonne température du fer au contact du sel d'ammoniaque.

L'étudiant doit être capable d'adapter :

- son travail à l'épaisseur de la feuille de métal.

**2.2. TITRES POUVANT EN TENIR LIEU**

↳ **ATTESTATION DE REUSSITE U.F. BRASAGE :BRASURE FINE**

**BRASAGE: BRASURE FORTE**

*(CONVENTION OUVRIERS BRASEURS)*

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES  
OU LE REGROUPEMENT**

Pour les travaux pratiques, il est recommandé de ne pas organiser des groupes au delà de 12 étudiants

**BRASAGE: BRASURE FORTE**

*(CONVENTION OUVRIERS BRASEURS)*

**PROGRAMME**

Par des exercices répétitifs et progressifs ,  
l'étudiant sera capable  
↳ de découvrir la logique du mode  
opérateur et les implications d'une  
réflexion technique

**A l'issue de l'U.F. l'élève devra être capable de**

**REALISER UNE BRASURE FORTE ,**

↳ en organisant les phase d'exécution  
↳ et en mettant en jeu le contenu notionnel et les savoir-faire suivants

- *Connaissance et contrôle des caractéristiques du travail du matériau selon les épaisseurs.*
- *Connaissance des opérations spécifiques au brasage et exécution.*

**BRASAGE: BRASURE FORTE**

*(CONVENTION OUVRIERS BRASEURS)*

**FIXATION DES CAPACITES TERMINALES**

A l'issue de l'U.F., l'étudiant devra être capable de réaliser le travail pratique suivant :

Ayant mis à la disposition de l'étudiant, deux bandes de métal à fixer sur un support de voliges.

- ↳ Braser à main et contre main
- ↳ Réaliser une brasure forte.

L'étudiant a à sa disposition :

- les feuilles de métal
- la brasure
- le décapant
- sel d'ammoniaque
- seau d'eau avec chiffon

L'étudiant doit être capable d'évaluer :

- la bonne température du fer au contact du sel d'ammoniaque.

L'étudiant doit être capable d'adapter :

- son travail à l'épaisseur de la feuille de métal.

Le degré de maîtrise sera atteint si la réalisation est :

- étanche immédiatement
- étanche dans le temps
- conforme aux règles de l'art

**BRASAGE: BRASURE FORTE**

*(CONVENTION OUVRIERS BRASEURS)*

**PROFIL DU (DES) CHARGE(S) DE COURS**

un expert reconnu de notoriété publique comme spécialisé dans le secteur de la couverture métallique (contrôle et la réalisation de brasures )